



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E143172

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2024

ÉDITÉ LE 25/08/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2019  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 15/05/2015  
38 000

Raison sociale : ROTSAERT BRANCATO SAS

25 B RUE STALINGRAD  
59150 WATTRELOS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LILLE 2015B01436

Téléphone : 03 20 48 48 57  
Portable :

Fax :

Siret : 811 392 786 00034

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 00 5

Site Internet : www.rotsaertbrancato.fr  
E-mail : contact@rotsaertbrancato.fr

Assurance Responsabilité Travaux :  
SWISSLIFE AB 011247605

Responsabilité légale :  
RO TSAERT GABRIEL PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :  
SWISSLIFE AB 011247595

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2022

Effectif moyen : 9 Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/06/2021
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	21/09/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/10/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	12/10/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/10/2022

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.